Image not found or type unknown

Appels de fonds sur travaux ravalement

Par **Boillot Raymond**, le **24/06/2018** à **14:48**

Il a été décidé en A.G. des travaux de ravalement pour l'immeuble,et voté.
Un calendrier d'appel de fonds a été arrêté par le syndic,
étalé en 4 versement (de mars à septembre 2018) bien stipulé dans le compte rendu .
Problème : les travaux ne doivent commencés au plus tôt que courant septembre , et là , la date de commencement n'est pas précisée dans le P.V.
Est il normal de régler l'intégralité des travaux avant que ceux ci ne soient commencés?

Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés